

Confidentialité et secret statistique

L'utilisation par l'ISEE des renseignements individuels collectés est conforme à la **Loi n°51-711 du 7 juin 1951** sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique et à la **Loi n°2004-801 du 6 août 2004** relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Les dispositions de l'article 6 interdisent notamment toute utilisation à des fins de contrôle fiscal ou pouvant porter atteinte aux libertés individuelles.

Les informations traitées sont anonymisées au préalable.

Les enquêtes de l'ISEE servent à alimenter des études économiques et sociales qui intéressent un large public.



Missions de l'ISEE

Etablissement public créé par la **délibération n° 121 du 25 juillet 1985**, l'ISEE a pour principale mission de collecter et de traiter toutes les informations statistiques nécessaires à la Nouvelle-Calédonie (recensements, enquêtes, mise en place et gestion de répertoires administratifs). En outre, l'institut valorise l'information statistique qu'il produit ou déjà existante sous la forme d'études visant à éclairer la situation économique et sociale de la Nouvelle-Calédonie. Le rôle de l'ISEE est également d'assurer la diffusion la plus large de la statistique de Nouvelle-Calédonie.



Enquête Forces de travail

*Votre logement a été tiré au sort
pour participer à cette enquête*

(Contact enquêtes – (687) 28 31 56)



Retrouvez l'ISEE sur:
www.isee.nc



facebook.com/isee.nc
twitter.com/StatEcoNC

52, avenue du Maréchal Foch - Immeuble Malawi
BP 823 - 98845 Nouméa - Nouvelle-Calédonie
Tél : (687) 28 31 56 / (687) 27 54 81
Fax : (687) 28 81 48 - E-mail : isee@isee.nc



Enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité

L'ISEE (institut de la statistique et des études économiques) met en place une enquête sur l'emploi en Nouvelle-Calédonie.

4 000 ménages environ seront interrogés à leur domicile entre juin et octobre 2017.

Nous faisons appel à votre compréhension et à votre bonne volonté pour apporter votre concours à une opération réalisée dans l'intérêt de tous.



Votre situation nous intéresse

Vous êtes étudiant, stagiaire

Quel est votre niveau de formation ? Quel lien existe-t-il entre votre formation et votre éventuel emploi ?

Vous êtes salarié

Êtes-vous en CDD, en CDI, intérimaire ? Quelle est votre activité ? Quelles sont vos conditions de travail (horaires, congés...)?

Vous êtes au chômage

À la suite de quelle circonstance êtes-vous sans emploi ? Quel type de travail recherchez-vous ?

Vous êtes à votre compte

Quelles sont les caractéristiques de votre entreprise ? Dans quel secteur d'activité ?

Vous êtes retraité

Quelle était votre dernière profession ? À quel âge avez-vous cessé votre activité ? Pourquoi ?

Vous ne travaillez pas

Êtes-vous (homme ou femme) au foyer, en congé parental... ? Depuis que vous ne travaillez plus, avez-vous exercé des petits boulots, suivi une formation ?

Comment se déroule l'enquête

Il est préférable que toutes les personnes de 15 ans ou plus soient présentes le jour du passage de l'enquêteur afin de répondre directement aux questions qui leur seront posées.

Un enquêteur vous contactera.

Il sera muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel.

Il réalisera l'enquête sur ordinateur portable.

Reconduite chaque année, cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées.

Elle apporte aussi de nombreuses informations sur l'état et l'évolution du marché du travail : professions, activité des femmes ou des jeunes, durée de travail, emplois précaires, conditions de travail, parcours professionnels et formation.

Ces informations doivent éclairer les décideurs et ainsi contribuer à la dynamique du marché de l'emploi.

C'est par ailleurs la seule source permettant d'estimer le chômage selon les règles internationales en vigueur (au sens du bureau international du travail).